



P . D . E . S .
O.N.G. INTERNATIONALE

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Plan d'Action Pour le Redressement de l'Afrique du Nord

Projet
De Pacte de Coopération
Pour L'Emergence Industrielle

Précontrat Programme
2015-2020

Contexte

Aujourd'hui Le Maghreb est en phase de mutation et il est capital de dresser rapidement les grandes lignes du développement économique et social futur. Sans quoi il y a risque important que le peuple reste dans le débat et la revendication. Ce qu'il manque au pays de l'Afrique du nord pour faire éclater le formidable potentiel économique et culturel qui est le leur, c'est un plan concret de développement pour accompagner le changement. Et c'est précisément ce que propose notre initiative. Un plan de redressement réfléchi et étudié qui pourrait permettre au Maghreb non seulement de prendre une décision qui changera à jamais son destin, mais aussi celui de l'économie mondiale. Le redressement économique et social doit passer par la mise en place d'un plan d'action qui ne soit pas freiné par l'impasse politique.

Le Plan de redressement de l'Afrique du Nord « P.A.R.A.N » est un plan de développement économique et social qui se présente comme une proposition claire et concrète, répondant à des exigences précises et comprenant la région dans sa totalité. A l'instar du Plan Marshall qui avait permis aux économies européennes de se redresser efficacement au sortir de la Seconde guerre mondiale, le Plan d'Action pour le Redressement de l'Afrique du Nord « PARAN » servira à soutenir le développement socio-économique des pays du Maghreb et jettera de nouveaux ponts entre l'Occident et le monde arabe.

Ainsi, notre initiative est d'appeler tous les acteurs publics, institutionnels et privés à œuvrer ensemble pour créer dans les pays du Maghreb les richesses et les emplois qui offriront aux citoyens de meilleures opportunités de développement humain.

Le projet de Pacte de coopération pour l'Emergence Industrielle s'inscrit dans cette logique. En mobilisant et coordonnant les actions des Etats et des opérateurs économiques, il vise à construire un secteur Production Industriel fort et à créer un cercle vertueux de croissance. Il consacre, en outre, les principes démocratiques du dialogue et de la transparence, l'importance des ressources humaines et la responsabilité sociale des entreprises.

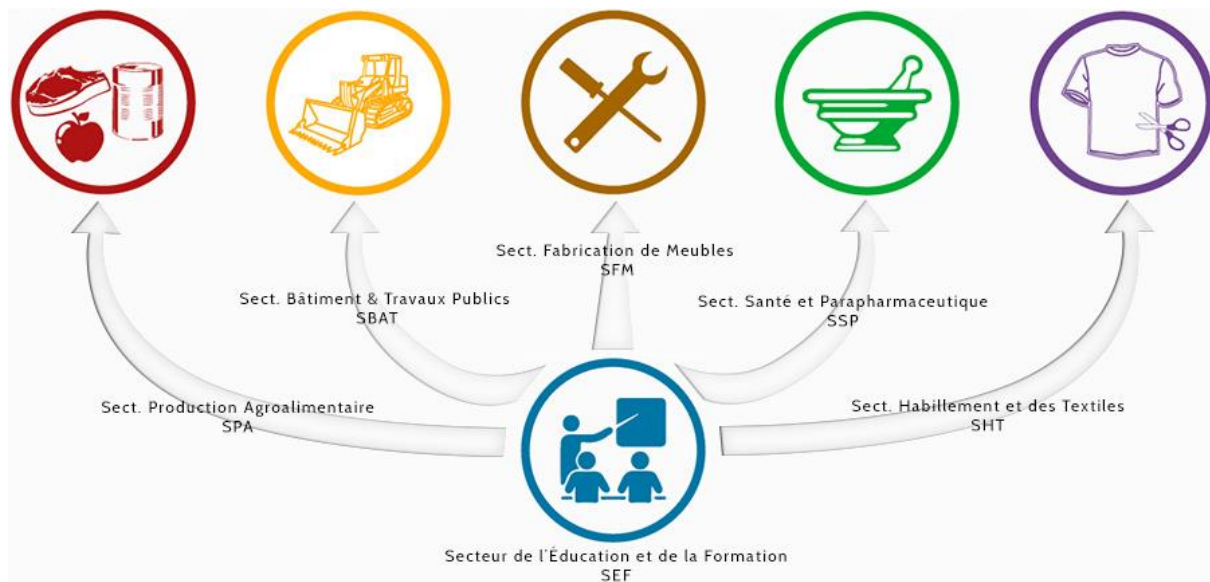
Les Etats, les institutions du développement et les secteurs privés seront inviter à scellé ensemble ce Pacte à travers une conférence internationale à Genève pour formaliser un contrat programme couvrant la période 2015-2020. En consolidant dans un document unique leurs engagements mutuels, les partenaires devront apporter à l'ensemble des investisseurs la visibilité nécessaire sur ce que sera l'industrie de l'Afrique du Nord de demain. Cette formule contractuelle sera également une garantie de bonne exécution des mesures décidées en assurant la mobilisation de tous autour d'actions précises, concrètes, concertées et budgétisées.

Vision et Objectifs

Portée Et Objet Du Contrat Programme

Le contrat programme vise à définir un cadre de développement pour l'Afrique du Nord comprenant des activités industrielles pour booster 5 secteurs de productions et 1 secteur de la formation professionnelle :

- 1 → Secteur de production agroalimentaire « S.P.A »
- 2 → Secteur de l'habillement et du textile « S.H.T »
- 3 → Secteur de fabrication des meubles « S.F.M »
- 4 → Secteur de production parapharmaceutique « S.P.P »
- 5 → Secteur du bâtiment et travaux publics « S.B.T.P »
- 6 → Secteur de la formation professionnelle



« Ce contrat programme a pour objet de préciser le programme de déploiement de la stratégie de développement industriel de l'Afrique du Nord. Il visera d'autre part à contractualiser les engagements réciproques de l'Etat et du secteur privé dans un cadre de coopération internationale »

Vision Ayant Guidé La Conception Du Contrat Programme

Le contrat programme sera conçu autour de trois idées fondamentales :

- **La nécessité absolue de focaliser les efforts de relance industrielle sur les filières pour lesquelles chaque pays du Maghreb possède des avantages compétitifs clairs et exploitables, à travers des programmes de développement dédiés.**

- **La nécessité de traiter l'ensemble du tissu des entreprises à travers des « Chantiers Transversaux » majeurs par :**

- **Le Renforcement de la Compétitivité des PME**
- **l'Amélioration du climat des affaires**
- **La Formation**
- **le Développement des Plateformes industriels de nouvelle génération.**

- **La nécessité de mettre en place une organisation institutionnelle à même de permettre la mise en œuvre efficace et efficiente des programmes.**

Des Objectifs Clairs Et Chiffrés

Le contrat programme a pour but d'assigner au secteur industriel les objectifs généraux suivants sur la période **2015 - 2020** :

- La création d'emplois industriels pérennes et la réduction du chômage urbain.
- L'augmentation du PIB industriel.
- La réduction du déficit commercial.
- L'appui à l'investissement industriel, tant national qu'étranger.
- La contribution à la politique d'aménagement du territoire.

L'exécution de ce programme permettra, à horizon 2020, de réaliser les objectifs suivants :

Emploi : Création de 8'698'000 emplois sur une population de **167 Millions d'habitants**

Entreprises : implémentation de 869'800 PMES

PIB : Augmentation du PIB industriel de ~ 24 Milliards d'Euros additionnels (en raison de ~1,5 Milliards d'Euros sur un rapport de population de 10 millions d'habitants)

Exportations : Génération d'un volume supplémentaire d'exportations de ~ 45 milliards d'euros

Investissement : 100 milliards d'Euros sur 5 ans et en raison de **20 milliards par année**

Chiffre D'affaires : ~ 162 Milliards d'Euros par année sur un minimum de 5 ans à partir de la 3^{ème} année du programme, Soit ~ 810 milliards d'Euro

Retombés Economiques & Chiffres

Retombés Economiques du Programme impliquant la relance Economique des Pays industrialisés

Environ ***60% des 100 milliards** de l'investissement (**soit 60 milliards d'euros**) iront directement aux entreprises des pays industrialisé qui vendront leurs technologies et leurs savoir-faire grâce aux gains effectués sur les appels d'offres du programme et par paiement direct, sans passer par les gouvernements des pays concernés pour éviter toute tentative de corruption.

Ce qui implique une relance de l'économie de l'Occident, étant donné que les pays de l'Afrique du nord ne disposent pas de technologies pour fabriquer les machines de production industriel.

*(des calculs démontrent que pour la construction d'une usine de production industrielle, 60% au minimum du coût couvre seulement les prix des machines technique et de leurs installations)

Effet « Win-Win »

- Création de nouveaux centres d'activité économique et de formation pour sortir l'Afrique du Nord du sous-développement
- Relancer l'économie de l'Occident par la vente de la technologie et du savoir-faire
- Stimuler l'activité économique des pays de l'Afrique du Nord et en faire des partenaires économiques durables

Le double Win de l'occident

Grâce à l'énorme création d'emplois qu'engendrera le programme P.A.R.A.N, la population pourra acquérir un pouvoir d'achat et consommer les biens technologiques des pays industrialisés (téléphone portable, ordinateur, TV, machine à laver, voiture,.. etc.).
L'Occident sera donc doublement gagnant.

Partenaires

Du Contrat Programme

Le Précontrat programme devra être conclu entre, d'une part, l'Etat de chacun des pays de l'Afrique du nord (Tunisie, Egypte., Lybie, Algérie et Maroc) représentés par leurs gouvernement respective et leurs ministères du commerce de l'industrie.

Et d'autre part, les secteurs Privés nationaux et internationaux représentés par :

- Les chambres de commerce et de l'industrie de leurs pays d'origine.
- les départements des affaires étrangères de leurs pays d'origine-
- Le Groupement Professionnel des Banques nationaux et internationaux.

Le Contrat Programme couvrira la période allant du 1er septembre 2015 au 31 septembre 2020. Il entre en vigueur à la date de signature des Parties.

Modalités D'exécution Du Contrat Programme

Budget et source du financement

Pour assurer une meilleure répartition des rôles et une coordination entre les différents acteurs il sera nécessaire d'adapter une organisation institutionnelle aux ambitions de ce contrat programme tenant compte des interactions et des missions spécifiques qui mettra en place un système transparent de mesure et de suivi par la création d'un Observatoire dont les missions seront de mobiliser l'ensemble des Parties autour des objectifs du Contrat Programme.

Budget Et Sources Des Financements

Le budget nécessaire à la mise en œuvre du contrat correspondra au budget global apporté par le fond du Programme, toutes institutions confondues.

Le Fond du Programme sera composé, **d'une part par**, des fonds d'investissement des institutions internationales de développement, des fondations des pays du Golfe pour le développement, des fondations internationales et par des nouvelles contributions financières appeler «Touch for Hope »*.

Et d'autre, par des Fond d'Investissements Privées.



* « Touch for Hope » est une contribution financière citoyenne

innovante – hors du budget de l'État – qui consiste à promouvoir et mettre en place

un jeu de concours par téléphone dont les recettes financeront en partie des projets
pour le développement économique et so

Eventuels Financement institutionnel, et de Fondations

- Fonds du Golfe Persique pour le développement, créé par le Conseil de Coopération du Golfe le CCG et qui regroupe les six Etats :
Qatar, Koweït, Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis
- Collecte de fonds auprès des Banques Arabes Pour le développement, la Banque Mondiale, le FMI, la Banque Européenne, la BIRD, la BERD, la BAD, USAID, etc.
- Investissement social et prêts de personnalités riches de chaque pays
- Mise en place des nouvelles contributions financières « Touch For Hope »
- Financement par les Etats eux-mêmes



Investissements privés des entreprises multinationales et éventuels partenariats dans le cadre du « **social business** » pour les 5 secteurs Industriels :

- **Partenariat dans le secteur du bâtiment « B.T.P »**
comme par exemple :

Vinci, Bouygues, Holcim, Bechtel. Hochtief, Italcementi, Saint-Gobain. Catpiller.

- **Partenariat dans le secteur de Fabrication de Meuble « S.F.M »**
comme par exemple :

Ikea, Fly, Habitat, Conforama, Bauhaus AG, Ante-Holz GmbH.

- **Partenariat dans le secteur de production Agroalimentaire « S.P.A »** comme :

Danone, Nestlé, McDonald's, Carrefour, Kraft Foods. The Coca-Cola Company, Unilever, Amgen, Pepsi Co, Genentech, Metro.

- **Partenariat dans le secteur de l'habillement et Textile « S.H.T »** comme :

H&M, Adidas, Benetton, Zara, Celio, Diesel, Tommy Hilfiger.

- **Partenariat dans le secteur de production Parapharmaceutique « S.P.P »** comme :

L'Oréal, Johnson & Johnson, Unilever, Procter & Gamble, Roche. Merck & Co. Novartis.

Des partenaires et financiers privés dans les domaines de l'Énergie, la Technologie, les Assurances, les finances et les Transports seront liés directement ou indirectement aux secteurs de développement et au projet en général comme :

En Énergie :

Shell, Total, BP plc, First Solar. Gamesa Eolienne, Général Electric, Chevron Corporation

En technologies :

Philips, ABB, Bosch, Siemens, Schindler, Téléphonica, Orange, AT&T,

En Transport :

Fedex, DHL, Le groupe CMA-CGM, Maersk, Méditerranéen Shipping Company (MSC)

En Assurance :

Axa, Zurich, Generali Group, Allianz, ING, Aegon

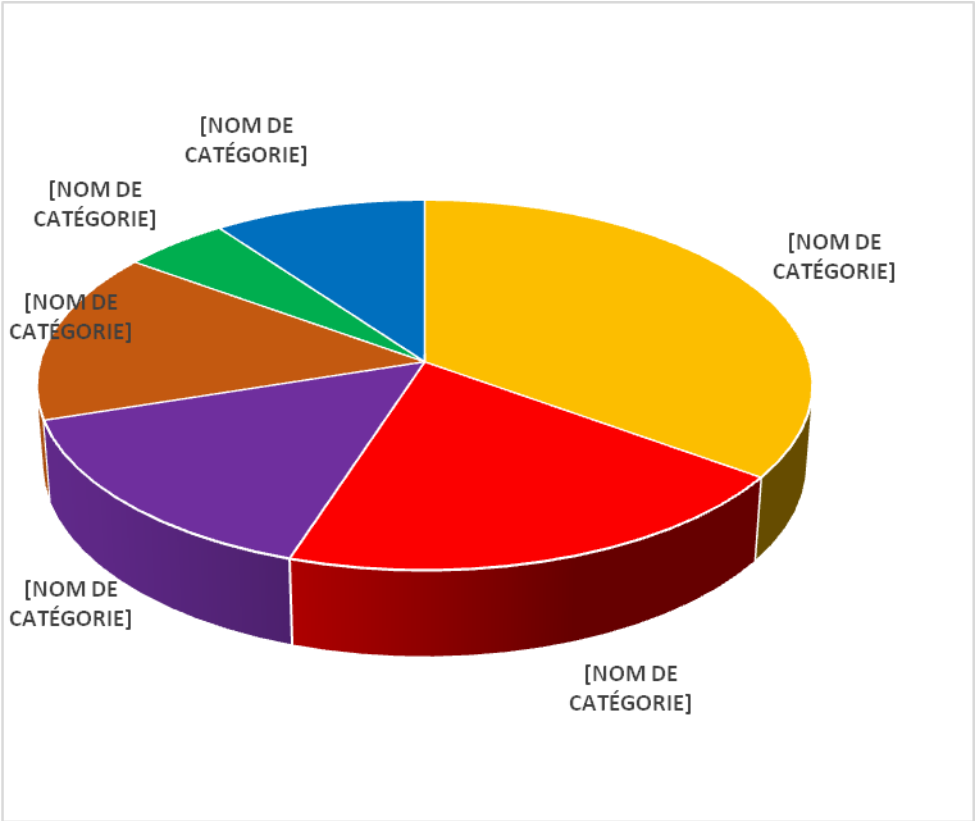
En Finance :

BNP Paribas, Citigroup, HSBC, UBS, Virgin Money, Vivendi

Les Chiffres

Les chiffres développés dans le détail du plan ci-dessous ont été calculés à partir de recherches scientifiques sérieuses portant sur le taux de croissance actuel et celui des dix dernières années. Ces calculs couplent ainsi le taux de croissance global et par secteur, ainsi que les statistiques du développement dans un certain nombre de pays occidentaux servant de références et de moyennes. Enfin, nous nous appuyons également sur une étude portant sur d'autres pays émergents, réalisée dans un cadre universitaire. Celle-ci concerne le développement socio-économique comparé de la Pologne, de la Slovaquie, de Singapour, de et du Maroc.

Secteurs de Production Industrielle Et Formations Professionnelle





Le Secteur de la Production Agroalimentaire – SPA

L'Agroalimentaire, un secteur dynamique pour l'Afrique du Nord

Cette filière fera profiter la région de ses fondamentaux exceptionnels comme le coût de main d'œuvre, matières premières agricoles, tradition culinaire et industrielle, position logistique et d'un marché international fortement demandeur des produits du « panier méditerranéen »

L'industrie agroalimentaire peut devenir un secteur industriel très important et plus particulièrement au Maroc, en Tunisie et en Égypte. Le secteur créera au total dans les 5 pays de l'Afrique du nord, peuplé de 167 millions d'habitant, **~ 1 Millions emplois** et engendra **42 milliards d'Euros** de chiffre d'affaires

Sous le programme PARAN, nous voulons créer un important nombre de PME dans l'industrie des viandes, l'industrie du poisson, l'industrie des fruits et légumes, l'industrie des corps gras (huiles, margarine), l'industrie laitière (fromages, yaourt, beurre), l'industrie de travail du grain et des produits amylacés (malt, farine, boulangerie), la fabrication d'aliments pour animaux, l'industrie des boissons et les autres industries alimentaires (chocolaterie, confiserie, épices, etc.).

Ce secteur Développera huit grandes familles d'activités dans l'industrie agroalimentaire :

- Industrie de la viande
- Fabrication de produits alimentaires élaborés
- Fabrication de produits à base de céréales
- Fabrication d'huiles, de corps gras et de margarines
- Industrie sucrière
- Fabrication de produits alimentaires divers
- Fabrication de l'épicerie sucrée et de l'épicerie salée

Pays	Nombre d'habitants	Emplois créés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires En Euros
------	--------------------	---------------	----------------------	-----------------------------

Tunisie	10 millions	70'000	7'000	2,5 milliards
Lybie	7 millions	49'000	4900	1,75 milliards
Algérie	35 millions	245'000	24'500	8,75 milliards
Maroc	35 millions	245'000	24'500	8,75 milliards
Egypte	80 millions	560'000	56'000	20 milliards
Total	167 millions	1'169'000	116'900	41,75 milliards

**Part
enar
iat
et**

financement

Eventuels Partenaires et Financement du Secteurs

Ce secteur économique comprend déjà de puissants fabricants de produits de consommation tels que :

Nestlé, Danone *, Lactalis, Pernod Ricard, Groupe Bel, Kraft Foods, United Biscuits, Chocmod (leader mondial de la truffe au chocolat), Xinjiang Chalkis Co. Ltd (n° 2 mondial de la tomate transformée) etc...

Ces fabricants et les fabricants locaux pourront devenir les principaux partenaires ou investisseurs pour les entreprises futures dans le secteur de la production Agro-alimentaire.

*DANODE : déjà engagé dans le Sociale Business (Gramen Danone Food)



Le Secteur de Fabrication des Meubles – SFM

La fabrication de meuble, un secteur dynamique pour l'Afrique du Nord

Le SFM comprendra toutes les industries de l'ameublement. Il s'agit principalement d'une industrie d'assemblage qui utilise diverses matières premières pour fabriquer ses produits, du bois aux panneaux à base de bois, en passant par les métaux, le plastique, le cuir et le verre pour différents types de meubles (chaises, fauteuils, tables, garde-robes, cuisines, matelas, etc.).

Ce secteur sera dominé par des micro-entreprises (85% des entreprises d'ameublement emploient moins de dix personnes), il comptera également quelques grands fabricants. Les petites entreprises agissent souvent en tant que sous-contractants auprès de plus grandes firmes et produisent, par exemple, des composantes ou des produits semi-finis destinés à la finition et à l'assemblage de meubles. Les meubles en bois de chambre à coucher, de séjour, de salon et d'autres espaces ainsi que les meubles en plastique et en métal seront les produits les plus fabriqués (40% de la production totale de meubles). D'autres sous-secteurs importants sont les sièges et les meubles de bureau (respectivement 30% et 20%) et les meubles de cuisine (10%).

Pour la totalité du Maghreb avec ses 167 millions d'habitants, ce secteur peut englober, dans le cadre du plan PARAN, plus de **150'000 entreprises** de fabrication de meuble, créera au total dans les 5 pays **~ 1,5 Millions** emplois et engendra **~ 33 milliards d'Euros** de chiffre d'affaire.

Développement de l'industrie agroalimentaire

s activités qui seront développées dans le secteur de fabrication de meuble

Ce secteur développera six grandes familles d'activités dans l'industrie d'ameublement :

- Industrie du bois
- Industrie du plastique
- Industrie du métal
- Fabrication de mobilier domestique
- Fabrication de mobilier de bureau
- Fabrication de mobilier de cuisine

Pays	Nombre d'habitants	Emplois créés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires En Euros
Tunisie	10 millions	100'000	10'000	2 milliards
Lybie	7 millions	70'000	7'000	1,4 milliards
Algérie	35 millions	350'000	35'000	7 milliards
Maroc	35 millions	350'000	35'000	7 milliards
Egypte	80 millions	800'000	80'000	16 milliards
Total	167 millions	1'670'000	167'000	33.4 milliards

Eventuels Partenariat et financement du Secteur

Ce secteur économique comprend déjà de puissants fabricants de produits de consommation tels que :

Ikea, Fly, Habitat, Conforama, Bauhaus AG, Ante-Holz GmbH etc...

Ces fabricants et les les fabricants locaux pourront devenir avec les principaux financier et/ou partenaires pour les entreprises futures dans le secteur de la production de meuble.



Le Secteur de l'Habillement et du Textile – SHT

Le Textile, un secteur dynamique pour l'Afrique du nord

L'industrie textile rassemble l'ensemble des activités de conception, de fabrication et commercialisation des textiles et donc, entre autres, de l'habillement. Cette industrie compte de très nombreux métiers tout au long d'une chaîne de fabrication composée des fabricants de tissus, des fabricants de produits finis et de distributeurs, qui transforment des matières premières fibreuses en des produits semi-ouvrés ou entièrement manufacturés.

En Boostant la production Textile, on peut constituer un secteur de première importance pour l'industrie de la région avec un poids majeur dans les emplois et une contribution importante au PIB et aux exportations industriels, notamment par le développement du segment du Fas-Fashion à travers de la sous-traitance pour les acteurs de référence de ce segment.

Le secteur de l'Habillement et Textile « S.H.T jouera un rôle essentiel dans l'économie et le bien-être social de toute la région. Selon le programme « PARAN » le secteur pourrait compter ~ **1'170'000 emplois** et engendra ~ **16 milliards d'Euros** de chiffre d'affaires.

Développement de l'industrie TEXTILE

Ce secteur Développera six grandes familles d'activités dans l'industrie du textile et de l'habillement :

- Industrie de la Broderie
- Fabrication des chaussures
- Fabrication des vêtements
- La Maroquinerie
- La Mégisserie
- Accessoires

Pays	Nombre d'habitants	Emplois créés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires En Euros
Tunisie	10 millions	70'000	7'000	1 milliards
Lybie	7 millions	49'000	4900	0,7 milliards
Algérie	35 millions	245'000	24'500	3,5 milliards
Maroc	35 millions	245'000	24'500	3,5 milliards
Egypte	80 millions	560'000	56'000	8 milliards
Total	167 millions	1'169'000	116'900	16 milliards

Eventuels Partenariat et Financement

Ce secteur économique comprend déjà de puissants fabricants de produits de consommation tels que :

H&M, Adidas, Zara, Benetton, Diesel, Tommy Hilfiger, Celio etc.

Ces fabricants et les fabricants locaux pourront devenir les principaux financier et/ou partenaires pour les entreprises futures dans le secteur de la production des textiles et du vêtement.



Le Secteur de la Production Parapharmaceutique – SPP

Développement de l'industrie parapharmaceutique

L'industrie parapharmaceutique est le secteur économique qui regroupera dans le programme PARAN l'ensemble des activités de fabrication, de commercialisation et de recherche des produits pour la médecine naturelle et le bien-être. C'est une industrie très rentable et importante économiquement. Elle désigne l'ensemble des produits de soin et d'hygiène pouvant être vendus sans prescription médicale. La vente de tels produits n'est donc pas uniquement réservée aux pharmaciens mais peut être proposée par n'importe quelle grande ou moyenne surface. En effet, la parapharmacie n'est pas considérée comme une activité médicale et ne nécessite donc pas de diplôme particulier.

L'industrie parapharmaceutique, un secteur dynamique pour l'Afrique du Nord

L'industrie parapharmaceutique deviendra, sous le programme PARAN, un secteur industriel majeur avec un chiffre d'affaire estimé à plus de **milliards d'Euros** et créant plus que 835'000 emplois.

Sous le programme PARAN nous pouvons créer un nombre important de PME dans l'industrie de production des huiles essentielles l'industrie des produits cosmétique et accessoires, l'industrie des produits d'hygiène corporelle et accessoires, l'industrie des produits de diététiques et l'industrie de culture des plantes médicinales.

Les activités qui seront développés dans le secteur de la production parapharmaceutique

Ce secteur Développera cinq grandes familles d'activités dans l'industrie parapharmaceutique :

- Production des huiles essentielles
- Culture des plantes médicinales
- Produits cosmétique et accessoires
- Les produits d'hygiène corporelle et accessoires
- Les produits de diététiques

Pays	Nombre d'habitants	Emplois créés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires En Euros
Tunisie	10 millions	50'000	5'000	850 millions
Lybie	7 millions	35'000	3'500	600 millions
Algérie	35 millions	175'000	17'500	2,5 milliards
Maroc	35 millions	175'000	17'500	2,5 milliards
Egypte	80 millions	400'000	40'000	5 milliards
Total	165 millions	835'000	83'500	11,45 milliards

Eventuels Partenariat et financement

Ce secteur économique comprend déjà de puissants fabricants de produits de consommation tels que :

La Roche Posay, Vichy Loraine, Avène, Furterer, Galenic, Ducray, Klorane, A-derma, Lierac etc...

Ces fabricants et les fabricants locaux pourront devenir, les principaux investisseurs et/ou partenaires pour les entreprises futures dans le secteur de la production parapharmaceutique.



Le Secteur du Bâtiment et des Travaux publics – BTP

Développement du secteur BTP

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, regroupera toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non, et des infrastructures telles que des ponts, des routes et autoroutes, des voies de chemins de fer, des aéroports, etc.

Il est l'un des premiers secteurs d'activité économique.

Le bâtiment, un secteur dynamique pour l'Afrique du Nord

Deux grandes familles se partageront le marché du BTP :

Les grandes entreprises et les petits entrepreneurs qui relèvent souvent de l'artisanat. Les petites entreprises et l'artisanat représenteront le gros du secteur : 80% des entreprises auront moins de cinq salariés et 70% de la population active du bâtiment appartiendra à l'artisanat.

Les Activités qui seront Développées dans le secteur du Bâtiment

Ce secteur Développera six grandes familles d'activités dans le BTP :

- Maçonnerie
- Menuiserie
- Plomberie
- Sanitaire
- Electricité
- Charpenterie

Le secteur du Bâtiment créera au total dans les 5 pays de l'Afrique du nord, peuplé de 167 millions d'habitant près **4'000'000 emplois** et engendra plus que **50milliards** d'Euros de chiffre d'affaires.

Pays	Nombre d'habitants	Emplois créés	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires En Euros
Tunisie	10 millions	250'000	25'000	3,5 milliards
Lybie	7 millions	175'000	17'500	2,45 milliards
Algérie	35 millions	875'000	87'500	12,25 milliards
Maroc	35 millions	875'000	87'500	12,25 milliards
Egypte	80 millions	2'000'000	200'000	28 milliards
Total	167 millions	4'175'000	417'500	58,95 milliards

Ce secteur économique comprend déjà de puissants sociétés tels que :

Vinci, Bouygues, Holcim, Bechtel, Hochtief, Italcementi, Saint-Gobain, Caterpillar etc...

Ces sociétés et les sociétés locales pourront devenir, les principaux partenaires des entreprises futures du secteur BTP.

Secteur de l'éducation et de la formation – SEF



Mettre en place des centres d'apprentissage afin de former des ouvriers spécifiquement à un métier correspondant à chaque secteur du programme PARAN, pour développer une main d'œuvre qualifiée pour une production industrielle à haute valeur ajoutée.

Instaurer cette formation sur le modèle d'un « Certificat Citoyen de Capacité » (CCC), reconnu au niveau national et international.

La formation pour l'obtention d'un CCC est calquée sur les modèles suisse et allemand de l'apprentissage des métiers, qui consiste en une semaine composée d'une journée de formation théorique et de quatre jours de travail pratique. La formation durera de deux à quatre ans en fonction du corps de métier. Le CCC sera ouvert aux personnes de tous âges pour l'instruction des bases de l'alphabétisation (lire, écrire, calculer, etc.), ainsi que pour l'apprentissage de l'usage des outils de travail communs (scies, visseuse-devisseuse électrique, perceuse, ponceuse, etc.).

Axes de développement :

- Assurer une éducation obligatoire de base pour tous et encourager davantage l'alphabétisation des femmes.
- Mettre en place et accroître la performance des centres de formation professionnelle.
- Etablir un système de formation basé sur le modèle du Certificat Fédéral de Capacité suisse, avec un jour de formation scolaire et 4 jours de travail par semaine.
- Faciliter l'accès aux hautes études et permettre la reconversion professionnelle à tout âge.
- Encourager l'engagement des séniors et valoriser les relations entre maîtres et apprentis.

Le PréPacte aura pour objectif la rédaction des initiatives et des mesures sur les points suivants :

- **Compétitivité des PME**
- **Climat Des Affaires**
- **Formation**

Compétitivité des PME

- Développement d'un plan ciblé pour la croissance des PME et le renforcement de leur productivité
- Développement d'un plan volontariste de reconfiguration et consolidation du tissu industriel
- Développement d'un plan accéléré pour la création de nouvelles PME compétitives

Amélioration du Climat des Affaires

- Mise en place de la gouvernance des réformes liées au Climat des Affaires
- Responsabilisation des acteurs privés, la prévention et la lutte contre la corruption
- Modernisation de la réglementation des affaires
- Amélioration du financement et de l'accès des PME aux marchés publics
- Promotion des meilleures pratiques d'application du droit des affaires
- Accueil et l'accompagnement des Investisseurs

Formation

- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation professionnel initiale calqué sur le système d'apprentissage Suisse
- Conception et mise en Place des Actions de Formation dans les entreprises
- Renforcement d'un plan d'aide directe à la formation
- Mise en place de mécanismes de pilotage, de suivi et d'évaluation des plans de formation élaborés.

Modalités d'exécution

Et Suivi du Contrat Programme.

Modalités d'Exécution

- Adaptation de l'organisation institutionnelle
- Mise En Place De L'observatoire
- Budget Et Sources De Financement
- Budget Nécessaire Pour La Mise En Œuvre DU Contrat Programme :
 - Budget Nécessaire Pour La Mise En Œuvre Du Contrat Programme
 - Contribution Des Différents Partenaires

Suivi du contrat programme

- Comité de Pilotage.
- Comités de suivi
- Assises annuelles

Annexe :

Vision sur les Eventuels Investisseur Privées :





L'ORÉAL



Gamesa



ExxonMobil

PHILIPS

ABB

SIEMENS

Siemens Enterprise Communications



BOSCH

Telefonica

T-Mobile



NOKIA
Connecting People



at&t



Schindler



ZURICH



vivendi



Allianz

ING



MAERSK

FedEx
Corporation



AIRFRANCE KLM

Emirates



Lufthansa





BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

HSBC 


citi



UBS